

# JOURNAL DE LE COURNAL

**JUILLET 2022** 

www.saintbarnabesud.ca





Bonne fête du Canada à tous!

Le bureau municipal sera fermé le 4 juillet à l'occasion de la Fête du Canada

#### À l'intérieur ce mois-ci :

- 03 Calendrier
- **04** Avis aux citoyens Avis de motion
- **05** Avis public
- 06 Messages de la municipalité
- 07 Rubrique communautaire
- 08 Bibliothèque
- **09** Loisirs
- 14 Procès-Verbal
- **19** RIAM
- **20** MRC

Et plus!



# MUNICIPALITÉ DE Saint-Barnabé-Sud



Alain Jobin Maire Délégué et président à la Régie intermunicpale d'Acton et des Maskoutains Délégué à la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre Délégué à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains



Marcel Therrien Conseiller Délégué à la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre Délégué au service de la voirie et des cours d'eau Délégué de la MADA Délégué responsable des dossiers patrimoniaux Délégué de la politique familiale



Johanne Picard Conseillère Déléguée substitut à la Régie d'Acton et des Maskoutains



**Gabriel Lapointe** Conseiller Délégué au service de la voirie et des cours



Dominique Lussier Conseillère Mairesse Suppléante Déléguée des loisirs, des sports et de la culture



Savaria Conseiller Délégué substitut; à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains



Crédit photos : Sophie Caron

Yves Guérette Conseiller Délégué à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains

#### **BUREAU MUNICIPAL**

Téléphone: 450 792-3030 - Télécopieur: 450 792-3759 Site internet: www.saintbarnabesud.ca - courriel: info@saintbarnabesud.ca Directrice-Générale et secrétaire-trésorière : Linda Normandeau : ..... poste 1 Adjointe administrative : Marie-Ève Colas : ...... poste 2 Adjointe administrative : Vacant ...... poste 0 **URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS** Informations, renseignements et obtention de permis, sur rendez-vous : **CONTRÔLE ANIMALIER** Société protectrice des animaux Drummond : ......Sans frais : 1 855 472-5700 CENTRE MULTIFONCTIONNEL ET ÉGLISE- 233, Rang de Michaudville Comité: Colette Lemoine, Stéphanie Laporte, Andréa Graveline, Dominique Lussier et Vicky C.Lord Heures d'ouverture : MARDI 18 H 30 À 20 H - SAMEDI 9 H 30 À 11 H **AUTRES SERVICES Régie d'Aqueduc : ......** 450 792-2001 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. Dépôt des matières recyclables : ..........1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe 

S.V.P. Faire parvenir vos documents à publier AVANT le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant.

Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains :

Directrice générale : Andrée-Anne Beauregard .......... courriel : dg@ripinm.ca

Directeur du service incendie : ...... courriel : direction@ripinm.ca

URGENCES SEULEMENT .......911

# JUILLET 2022

DIMANCHE				7	los	11	. SOI.		18			25	105	31
LUNDI				BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	SOIS TON VECTEUR (Cours privé) 18 h PÉTANQUE		SOIS TON VECTEUR (Cours privé) 18 h	<b>PÉTANQUE</b> 19hà 21 h		SOIS TON VECTEUR (Cours privé) 18 h	<b>PÉTANQUE</b> 19 h à 21 h		SOIS TON VECTEUR (Cours privé) 18 h	<b>PÉTANQUE</b> 19 h à 21 h
MARDI				2	SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 19 h. 30 BIBLIO 18 h. 30 à 20 h	12		<b>BIBLIO</b> 18h30à 20h	19		<b>BIBLIO</b> 18h30à 20h	26		<b>BIBLIO</b> FERMÉE
MERCREDI				9	RECYCLAGE (bac vert)	13	COLLECTE DE GROS REBUTS	<b>DÉCHETS</b> (bac noir)	20		RECYCLAGE (bac vert)	27		<b>DÉCHETS</b> (bac noir)
JEUDI				7	ORGANIQUE (bac brun) PICKLEBALL 19 h à 21 h	14	ORGANIQUE (bac brun)	PICKLEBALL 19 h à 21 h	21	ORGANIQUE (bac brun)	PICKLEBALL 19 h à 21 h	28	ORGANIQUE (bac brun)	PICKLEBALL 19hà 21h
VENDREDI	1	4	FÊTE DU CANADA	&	TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU 8hà 10h	15			22			29		
SAMEDI	2		<b>BIBLIO</b> 9h30à11h	6	<b>BIBLIO</b> 9h30à11h	16		<b>BIBLIO</b> 9h30à11h	23		<b>BIBLIO</b> 9h30à11h	30		<b>BIBLIO</b> FERMÉE









Problème d'égout



Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau : 450 792-3030 poste 5014

# **ATTENTION ATTENTION**

Veuillez prendre note que le poste 5014 n'est que pour des URGENCES QUI **NÉCESSITENT DES DÉPLACEMENTS IMMÉDIATS** en travaux publics.



## PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE **POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

Règlement 02-2021 – Règlement d'emprunt aux fins de financer le programme de mise aux normes des installations septiques (règlement 03-2021)

#### AUX CITOYENS S'ÉTANT INSCRIT AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

Prenez avis qu'ayant reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques est maintenant en vigueur.

Les citoyens inscrits et désirant bénéficier de l'aide financière doivent obligatoirement faire effectuer les travaux et remettre à la municipalité tous les documents nécessaires, et ce, avant le 31 décembre 2022 afin d'obtenir l'aide financière disponible. Au-delà de cette date aucun dossier ne sera plus accepté et/ou remboursement effectué.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, le 17 mai 2022

Linda Normandeau Directrice générale et greffière-trésorière



## AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 02-2022, ABROGEANT LE **RÈGLEMENT 03-2020**

Lors de la séance du conseil municipal du 7 juin 2022, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un avis de motion a été donné par Monsieur Gabriel Lapointe qu'à une séance ultérieure sera présenté pour adoption le règlement 02-2022, abrogeant le règlement numéro 03-2020, règlement régissant l'utilisation d'eau potable.

Le projet de règlement a été déposé et remis aux élus.

Donné à Saint-Barnabé-Sud ce 8 juin 2022

Linda Normandeau Directrice générale et secrétaire-trésorière



# Avis public

## ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT JUIN 2022

#### **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

#### **PRENEZ AVIS QUE:**

Lors de la séance du 6 juin 2022 fut adopté la politique de déneigement de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, juin 2022.

L'objet de cette politique est d'encadrer les modalités du déneigement des rues et des emplacements municipaux situés sur le territoire.

Vous pouvez vous procurer une copie de cette politique sur le site Internet de la municipalité ou en faisant une demande à la soussignée.

Cette politique municipale entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 8 juin 2022

Linda Normandeau Directrice générale et secrétaire-trésorière

# Veuillez prendre note que le bureau municipal demeure ouvert durant les vacances de construction.



# Avis public

#### **AVIS D'APPEL D'OFFRES PAR SEAO**

DÉNEIGEMENT ET ÉPANDAGE DE FONDANTS ET ABRASIFS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER ET DES EMPLACEMENTS MUNICIPAUX Municipalité Saint-Barnabé-Sud SAISONS: 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

La Municipalité de Saint-Barnabé-Sud demande des soumissions pour le déneigement et l'épandage de fondants et abrasifs pour l'entretien d'hiver des chemins et des emplacements municipaux.

La durée du contrat est pour une période de trois (3) ans soit pour les saisons hivernales 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025.

Les entrepreneurs intéressés par cet appel d'offres, peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site Internet SEAO (Service Électronique d'Appel d'Offres) à compter du 16 juin 2022.

Afin d'être considérées, les soumissions devront être déposées dans une enveloppe scellée et identifiée "Déneigement des chemins d'hiver et emplacements municipaux", au bureau de la directrice générale situé au 165, rang Michaudville, Saint-Barnabé-Sud (Québec) JOH 1GO avant 11 heures, lundi, le 18 juillet 2022 et seront ouvertes publiquement le même jour, à 11h05, à l'adresse ci-haut mentionnée. Les soumissions seront prises en considération et leur conformité sera analysée. L'adjudication du contrat sera faite, le cas échéant, lors de la séance ordinaire du conseil, le mardi 9 août à 19h30 au Centre multifonctionnel, situé au 233, rang Michaudville, Saint-Barnabé-Sud.

La Municipalité de Saint-Barnabé-Sud ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Saint-Barnabé-Sud, le 14 juin 2022

Linda Normandeau Directrice générale et secrétaire-trésorière



# Messages de la municipalité



Malgré un oubli de matériel qui a empêché le paiement par cartes, l'activité Cornet en Cavale fut un franc succès ! Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour encourager cette activité gourmande ! Merci également à Monsieur Alain Jobin, notre maire, qui l'a initié, aux propriétaires du camion de rue, Cornet en Cavale, nous vous remercions d'avoir accepté de nous visiter, merci pour votre gentillesse et à la prochaine !



Vendredi, le 8 juillet les cyclistes du Tour CIBC Charles-Bruneau traverseront notre municipalité. Ils seront présents sur le territoire entre 8 h et 10 h, horaire approximatif selon le déroulement de leur parcours entre St-Hyacinthe et Boucherville.

La cause de cet évènement étant de contribuer au financement de la recherche et de projets reliés aux enfants atteints cancer, le conseil municipal a autorisé ce passage lors de la séance du conseil du mois de juin. En 2021 cet évènement a permis d'amasser une somme de 4 700 000 \$ et plus de 40 millions depuis ses débuts.

Nous vous remercions de planifier vos déplacements en conséquence de cet évènement, et d'être vigilants et empathiques à cette cause qui touche de trop nombreuses familles au Québec.

## Livre du 175<sup>e</sup>

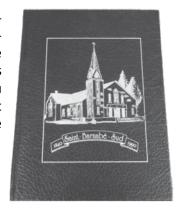
Avez-vous récupéré votre édition du livre du 175° de la Municipalité ?

Si vous l'aviez réservé mais ne l'avez pas encore récupéré, passez-nous voir au bureau municipal sur les heures d'ouverture. Certains d'entre vous n'ont pas encore retourné le message que nous vous avons laissé à ce sujet.

Si vous n'aviez pas réservé de livre, il nous en reste quelques-uns, vous pouvez donc encore en acheter un au prix de 100 \$. Un livre unique et magnifique!

## Éditions du livre du 150e

Vous ne vous êtes pas procuré celui du 150° anniversaire? Sachez qu'il en reste des exemplaires que vous pouvez vous procurer au bureau municipal au coût de 20 \$, vous n'avez qu'à le demander.



## RUBRIQUE COMMUNAUTAIRE

## Cet été, amusons-nous en toute sécurité

Les activités aquatiques et nautiques sont très populaires au Québec, qui compte environ 300 000 piscines résidentielles et plus d'un million d'amateurs de la navigation de plaisance. Les personnes qui pratiquent ces activités doivent toutefois respecter certaines mesures de sécurité afin d'éviter les risques de noyade.

Quel que soit le type de piscine que vous possédez, assurez-vous de limiter l'accès à la piscine en aménageant les lieux de façon sécuritaire.

### Surveillez vos enfants en tout temps

Ne laissez jamais un enfant seul et sans surveillance dans une piscine ou près d'une piscine. Assurez-vous de le voir en tout temps. S'il sort de votre champ de vision, appelez-le ou criez pour lui demander de se rapprocher. Pendant que vous surveillez votre enfant, ne vous laissez pas distraire, par exemple par le téléphone ou par une autre personne. En cas d'urgence ou si vous devez vous déplacer sans pouvoir continuer à voir votre enfant, faites-le sortir de la piscine et amenez-le avec vous.

Le fait que vos enfants sachent nager ou qu'ils aient suivi des cours de natation ne suffit pas pour éviter tout risque de noyade. La surveillance des enfants pendant la baignade est donc essentielle en tout temps.

Si vous constatez que les installations d'un lieu de baignade sont dangereuses et peuvent occasionner une noyade, vous pouvez contacter votre municipalité pour l'avertir de la situation.

Références : https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/piscines-et-spas/prevenir-la-noyade



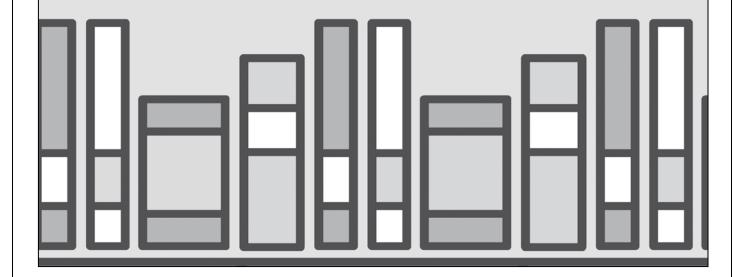


# Bibliothèque de saint-barnabé-sud

BIBLIOTHÈQUE DE ST-BARNABÉ-SUD

# URGENT BESOIN DE BÉNÉVOLES!

écris-nous! bibliobarnabe@gmail.com 450-502-8448





# Bibliothèque de saint-barnabé-sud

## La bibliothèque sera fermée du <u>24 juillet au 6 août</u> inclusivement. Bonnes vacances à tous !



251, rang Michaudville | 450 792-3030 poste 6

Heures d'ouverture : les mardis de 18 h 30 à 20 h et les samedis de 9 h 30 à 11 h

Inscription : Gratuite, pour tous les résidents de la municipalité

Emprunts: Maximum de 10 documents, pour une durée de 3 semaines. Catalogue de la bibliothèque: www.librarything.fr/catalog/bibliobarnabe

Si vous avez des questions, que ce soit sur l'utilisation du catalogue, faire une demande d'achat ou une réservation, vous pouvez écrire à **bibliobarnabe@gmail.com** ou téléphoner à **Mélina Doyon au 450 502-8448**.





Tu aimerais profiter du grand air et diversifier ton entrainement? Tu es à la recherche d'un programme musculaire préparatoire à la course à pied, à la marche ou au vélo?

# Inscris-toi maintenant!



Où? : Dans le parc santé du 175e à

Saint-Barnabé-Sud Quand? : Les lundis du

## 6 JUIN AU 5 SEPTEMBRE À 18H

- I séance : 15 \$ - 12 semaines : 132\$

\*Aucune séance du 24 juillet au 6 août

#### Séances animées par :

Vicky C. Lord, B.sc. Kinésiologue

Pour t'inscrire : vicky.c.lord@gmail.com 450-779-6867



# OBSERVATION DES PERSÉÏDES

SAMEDI LE **13 AOÛT** DÈS **20 H** AU TERRAIN DE SOCCER

Les Perséides sont un essaim de météores (ou pluie d'étoiles filantes) visible dans l'atmosphère terrestre, constitué de débris de la comète

- Venez observer les Perséïdes avec des amis ou en famille
- Téléscopes sur place et amateurs d'astronomie pour répondre à vos questions.
- Apporter votre téléscope personnel et vos jumelles, chaise longue, couverture, grignotines et breuvages, chasse-moustique, lampe de poche etc.

En collaboration avec Le ciel des 4 vents Organisé par

Visitez notre page Facebook Loisirs Saint-Barnabé-Sud



# SAISON DE PÉTANQUE 2022

Tous les lundis et les mercredis de 19 h à 21 h, aura lieu les tournois de pétanques.

Au pavillon des loisirs, 269, rang de Michaudville.

Tous les adultes sont invités à y participer!

Pour toutes autres informations, veuillez communiquer avec le responsable, Monsieur Jacques Girard au 450-792-2263

**Bonne saison!** 



# CHOUETTE



**Ouvert tous** les jours, dès le 24 juin!

Réservation en ligne obligatoire!

# **Activités**

- Présentation d'oiseaux de proie en vol
- 11 volières à découvrir
- Visite du complexe de réhabilitation
- Sentiers pédestres

# Tarifs avant taxes

13 ans et + : 22\$

5 à 12 ans : 17 \$

5 ans et - : Gratuit

Famille : 56 \$







WWW.CHOUETTEAVOIR.CA 579 489-6100 INFO@UQROP.QC.C

## Centre d'interprétation écoénergétique

Afin d'ouvrir Chouette à voir! à l'année, l'UQROP construira un centre d'interprétation écoénergétique. En toute saison, vous pourrez profiter d'un lieu pour aller marcher en forêt, présenter les oiseaux de proie à votre famille et vos amis!





L'UQROP a besoin de votre contribution pour compléter le financement de cette construction. Tous les montants sont importants!

Vous pouvez donner:

- en utilisant le code QR;
- en allant sur le site www,uqrop.qc.ca et cliquant sur DON;
- en complétant le coupon ci-dessous et l'accompagner d'un chèque! \*Vous recevrez un recu fiscal pour les dons de plus de 20\$

LES OISEAUX DE PROIE ET L'UOROP VOUS REMERCIE!

	PR 87 87 PM					
Je	Je contribue à la campagne Chouette à voir! fait son nid					
Nom	Prénom					
Adresse	Code postal					
<b>)</b>						

Retournez à : UQROP, C.P. 246 Saint-Hyacinthe Qc J2S 7B6

# Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 3 MAI 2022

#### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES MASKOUTAINS MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi, 3 mai 2022 à 19 h 30 au Centre multifonctionnel, situé au 233 rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud.

#### SONT PRÉSENTS :

Monsieur Alain Jobin, maire

#### **CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS**

Monsieur Marcel Therrien Madame Johanne Picard Monsieur Gabriel Lapointe Madame Dominique Lussier Monsieur Jean-Sébastien Savaria Monsieur Yves Guérette

#### **EST ÉGALEMENT PRÉSENTE**

Madame Linda Normandeau, directrice générale et greffière-trésorière

Monsieur Raymond Lessard, inspecteur en bâtiment rencontre les membres du conseil à 19 h 15, relativement à certains dossiers.

#### 1. Ouverture de la séance

Le maire, Monsieur Alain Jobin, demande aux membres du conseil un moment de réflexion, vérifie le guorum et ouvre la séance à 19 h 40.

#### Résolution numéro 66-05-2022

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le maire, Monsieur Alain Jobin, s'assure que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour tel que libellé.

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption procès-verbal
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2022

#### 4. Période de questions

#### 5. Communiqués et correspondances

- 5.1 Sûreté du Québec Suivi de la consultation en priorités locales
- 5.2 Mutuelle des municipalités du Québec Ristourne assurances
- 5.3 FQM Programme amélioration des infrastructures municipales
- 5.4 MAMH Programme d'habitation abordable

#### 6. Administration et finances

- 6.1 Adoption des comptes payés et à payer
- 6.2 Fin du contrat d'entretien des chemins d'hiver Approbation du dernier paiement
- 6.3 Fin du contrat d'entretien des chemins d'hiver Libération de la réserve de garantie
- 6.4 Responsable de la vie culturelle et communautaire Fin de contrat

- 6.5 Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville Entente d'entraide mutuelle
- 6.6 Demande d'appui Cooptel services pour personnes malentendantes

#### 7. Sécurité publique

7.1 Rapport – Régie intermunicipale de la protection incendie du Nord des Maskoutains

#### 8. Transport routier et travaux publics

- 8.1 Rapport des travaux publics
- 8.2 Balayage de rues Acceptation de l'offre de services pour deux années supplémentaires

#### 9. Hygiène du milieu

- 9.1 Rapport Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
- 9.2 Rapport Régie de l'Aqueduc Richelieu Centre
- 9.3 Barils de récupération d'eau de pluie Achat groupé

#### 10. Aménagement et urbanisme

- 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment
- 10.2 Abri temporaire Demande d'exemption à la réglementation
- 10.3 Demande d'autorisation pour le lotissement et le morcellement d'une ferme – Avis municipal
- 10.4 Programme de mise aux normes des installations septiques – Remboursement
- 10.5 Programme de mise aux normes des installations septiques - Remboursement

#### 11. Loisirs et culture - Vie communautaire

- 11.1 Rapport Comité des loisirs
- 11.2 Maison des jeunes Des Quatre-Vents Demande d'appui à projet

#### 12. Périodes de questions

#### 13. Levée de la séance

Sur la proposition de Monsieur Marcel Therrien appuyé par Madame Johanne Picard, il est résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que libellé

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 3. Adoption des procès-verbaux

#### Résolution numéro 67-05-2022

## 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2022

CONSIDÉRANT	que les membres du conseil ont individuellement					
	pris connaissance du procès-verbal de la séance					
	ordinaire du 5 avril 2022;					

## CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

# rocès-Verbal assemblée du 3 mai 2022

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Dominique Lussier, appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, et résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 avril 2022 et d'en autoriser la signature.

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### Période de questions

Aucune question n'a été reçue ou posée

#### 5. Communiqués et correspondances

Le maire fait mention des correspondances reçues

- Sûreté du Québec Suivi de la consultation en priorités 5.1 locales
- 5.2 Mutuelle des municipalités du Québec - Ristourne assurances
- 5.3 FQM - Programme amélioration des infrastructures municipales
- 5.4 MAMH - Programme d'habitation abordable

#### 6. Administration et finances

#### Résolution numéro 68-05-2022 6.1 Adoption des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer du 30 mars au 26 avril

2022 avec les faits saillants suivants :

Salaires nets
---------------

Élus Employés Autres, frais déplacement	3 777.56 \$ 15 795.46 \$ \$
Dépense :	
Administration	8 935.23 \$
Sécurité publique	13 108.25 \$
Transport (voirie)	17 867.80 \$
<b>Hygiène du milieu</b> Hygiène du milieu Eaux usées	14 614.59 \$ 6 385.53 \$
Santé et bien-être	392.36 \$
Aménagement et urbanisme	2 637.64 \$
Loisir et culture	15 181.65 \$
Dépense d'investissement St-Roch et Grande-Ligne	2 025.16 \$

#### EN CONSÉQUENCE,

Total:

Sur la proposition DE Monsieur Yves Guérette, appuyé par Monsieur Marcel Therrien, il est résolu:

100 721.23 \$

D'ADOPTER ET D'AUTORISER la liste des comptes telle que soumise.

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### Résolution numéro 69-05-2022

#### 6.2 Fin du contrat d'entretien des chemins pour la saison hivernale - Approbation du dernier paiement

la résolution numéro 89-05-2019 attribuant le con-CONSIDÉRANT

trat d'entretien des chemins pour les saisons hivernales 2019 à 2022, à l'entreprise Excavation Michel

Lemay Inc.;

CONSIDÉRANT que ce contrat est maintenant terminé;

CONSIDÉRANT la vérification et le suivi effectué quant à la finali-

sation des travaux par l'inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT le rapport reçu et l'approbation pour le paiement

final dudit contrat;

#### EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Madame Johanne Picard, appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, il est résolu:

D'AUTORISER le paiement final du contrat pour l'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2021-2022 à l'entreprise Excavation Michel Lemay Inc. au montant de 11 409.51\$;

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### Résolution numéro 70-05-2022

#### Fin du contrat d'entretien des chemins d'hiver pour la saison 6.3 hivernale - Libération de la réserve de garantie

CONSIDÉRANT la résolution numéro 89-05-2019 attribuant le con-

> trat d'entretien des chemins pour les saisons hivernales 2019 à 2022, à l'entreprise Excavation Michel

Lemay Inc.;

CONSIDÉRANT que ce contrat est maintenant terminé;

CONSIDÉRANT la vérification et le suivi effectué quant à la finali-

sation des travaux par l'inspecteur municipal;

#### EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Madame Dominique Lussier, est résolu:

D'AUTORISER le remboursement de la réserve de garantie, reçue de l'entreprise Excavation Michel Lemay Inc., en date du 1er mai 2019 au montant de 20 525 \$;

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### Résolution numéro 71-05-2022

#### Responsable de la vie culturelle et communautaire – Probation 6.4 non concluante

**CONSIDÉRANT** l'entrée en poste de Madame Kassandra Roy en

date du 20 avril 2022:

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées depuis cette entrée en

poste;

# Procès-Verbal assemblée du 3 mai 2022

#### EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, est résolu:

DE METTRE FIN au contrat de travail pour cause de probation non concluante;

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### Résolution numéro 72-05-2022

#### 6.5 Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville - Entente d'entraide mutuelle

CONSIDÉRANT le projet d'entente mutuelle reçu de la Municipalité

de Saint-Bernard-de-Michaudville;

**CONSIDÉRANT** les avantages de signer une telle entente;

#### EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Madame Dominique Lussier, appuyé par Monsieur Marcel Therrien, il est résolu :

D'AUTORISER le maire, Monsieur Alain Jobin et la directrice générale, Madame Linda Normandeau, à signer ladite entente au nom de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud;

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### Résolution numéro 73-05-2022

#### Demande d'appui - Cooptel services pour personnes malentendantes

CONSIDÉRANT qu'un citoyen a déposé une demande à la Muni-

cipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville afin d'obtenir un service de relais téléphonique IP de la part

de l'entreprise Cooptel;

CONSIDÉRANT qu'un relais téléphonique IP est un service de relais

permettant aux personnes sourdes ou malentendantes d'effectuer ou de recevoir des appels relais sous forme de texte à partir de leur ordinateur per-

sonnel et/ou d'un appareil mobile;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la radiodiffusion et des télé-

> communications canadiennes (CRTC) exige que le service de relais IP soit offert à tous les abonnés à un service de téléphonie résidentielle ou mobile du

Canada;

**CONSIDÉRANT** que ce type de relais, via Cooptel, n'est pas dis-

ponible actuellement sur le territoire de la MRC des

Maskoutains;

#### EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Savaria, il est résolu:

QUE la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud demande à l'entreprise Cooptel l'installation d'un relais téléphonique IP sur son territoire ainsi que sur le territoire de la municipalité de Saint-Bernard de Michaudville,

QU'UNE copie de cette résolution soit transmise à l'ensemble des

municipalités de la MRC des Maskoutains ainsi qu'à la MRC des Maskoutains.

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 7.1 Rapport - Régie intermunicipale de la protection incendie du Nord des Maskoutains

Le conseiller, Monsieur Yves Guérette donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie intermunicipale de la protection incendie

#### TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS 8.

#### 8.1. Rapport des travaux publics - Dépôt

La directrice générale a préalablement remis le rapport des travaux publics aux membres du Conseil.

#### Résolution numéro 74-05-2022

#### Balayage de rues - Prolongation du contrat 8.2

CONSIDÉRANT l'offre reçue des entreprises Myrroy Inc., de pro-

> longer le contrat attribué par résolution numéro 59-04-2022 au coût de 650 \$, pour deux années supplémentaires au même prix, soit pour l'année

2023 et 2024;

**CONSIDÉRANT** qu'il est avantageux pour la Municipalité d'accepter

cette offre;

#### EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Madame Dominique Lussier, appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, il est résolu :

D'ACCEPTER l'offre de services des entreprises Myrroy Inc. pour la prolongation du contrat de service pour les années 2023 et 2024 au coût de 650 \$ plus les taxes applicables.

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **HYGIÈNE DU MILIEU** 9.

#### Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains - Rapport

Le maire, Monsieur Alain Jobin donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

#### Régie de l'aqueduc Richelieu Centre - Rapport 9.2

Le conseiller, Monsieur Marcel Therrien, donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie de l'Aqueduc Richelieu Centre.

#### Résolution numéro 75-05-2022

#### 9.3 Achat groupé - Barils récupérateurs d'eau de pluie

CONSIDÉRANT la possibilité pour la Municipalité de procéder à

> l'achat de barils récupérateurs de pluie tout équipés, quincaillerie incluse, en partenariat avec d'autres municipalités et la Régie d'Aqueduc Richelieu

Centre;

CONSIDÉRANT le coût relié à cet achat, soit 90 \$ pour un baril de

220 litres et les frais de livraison d'environ 37,50\$;

# Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 3 MAI 2022

CONSIDÉRANT	le désir de la Municipalité de sensibiliser ses ci- toyens à l'importance d'économiser l'eau potable et à l'utilité d'utiliser un baril récupérateur d'eau de	CONSIDÉRANT	que le lot 2 709 847 fait partie de la zone agricole permanente;			
	pluie;	CONSIDÉRANT	que la demande vise le morcellement d'une ferme, située sur le lot 2 709 847;			
CONSIDÉRANT	que les barils pourraient être reçus vers le 15 juin 2022 et mis à la disponibilité des citoyens qui souhaiteraient en faire l'achat;	CONSIDÉRANT	qu'une demande d'autorisation pour le morcelle- ment et l'aliénation du lot 2 709 847, a été présen- tée à la municipalité de Saint-Barnabé Sud ;			
	ICE, ion de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Madame iier, il est résolu:	CONSIDÉRANT	que la demande vise a diviser la partie terrain- bâtiments de la partie terre cultivable;			
terracota, et si	chat de 25 barils récupérateurs d'eau de pluie de couleur non disponible de couleur grise, afin d'offrir la possibilité i le désirent de s'en procurer un;	CONSIDÉRANT	que la portion du lot visée fait partie de la zone agricole A1;			
terracota, et si	achat de 5 barils récupérateurs d'eau de pluie couleur non disponible de couleur grise, pour les besoins mu-	CONSIDÉRANT	que le terrain visé par la présente demande a une superficie approximative de 49.16 hectares;			
nicipaux;	la revente desdits barils récupérateurs d'eau de pluie au	CONSIDÉRANT	que le terrain sur lequel seront les bâtiments aura environ 3.0 hectares;			
	ur les citoyens désirant s'en procurer un.	CONSIDÉRANT	que le vendeur conservera la partie de terre en culture, soit une superficie approximative de 46.16			
			hectares;			
	GEMENT ET URBANISME de l'inspecteur en bâtiment - Dépôt	CONSIDÉRANT	que l'utilisation projetée à l'intérieur des bâtiments, sera conservée;			
	·		·			
	pport de l'inspecteur en bâtiments a été remis aux élus	CONSIDÉRANT	que les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture ne changeront pas de vocation;			
	on numéro 76-05-2022 nporaire – Demande d'exemption à la règlementation	CONSIDÉRANT	que les conséquences d'une autorisation sur			
	Monsieur Jean-Sébastien Savaria mentionne ses intérêts à titre de membre de la Coopérative et se retire.		l'utilisation et les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants ne seront pas compromises;			
CONSIDÉRANT la demande reçue de l'entreprise Agiska Coopé-		CONSIDÉRANT	que l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ne sera pas mise en cause;			
	rative, relativement à la possibilité de conserver en place un abri temporaire durant la saison estivale dans le but d'entreposer des matériaux de construction;	CONSIDÉRANT	qu'il n'y a pas d'espaces appropriés disponibles ailleurs dans le territoire de la municipalité locale et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire la demande;			
CONSIDÉRANT	les articles 8.1 et 8.2 du règlement de zonage qui précisent que les abris temporaires ne peuvent être conservés en place passé la date du 30 avril de chaque année;	CONSIDÉRANT	que cette demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec ne con- trevient pas aux règlements municipaux de la mu- nicipalité de Saint-Barnabé-Sud;			
CONSIDÉRANT l'opinion émise par l'inspecteur en bâtiment;			meipante de Jaint-barnabe-Juu,			
	ion de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Monsieur	EN CONSÉQUENCE, Sur la proposition de Monsieur Jean-Sébastien Savaria, appuyé par				
Gabriel Lapoint	e, il est résolu :	Monsieur Yves Guérette, il est résolu:				
DE REFUSER la	demande de l'entreprise Agiska Coopérative et de de-	QUE la municipalité de Saint-Barnabé-Sud donne avis à l'effet que la				

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

sibles;

#### Résolution numéro 77-05-2022

#### Demande pour le lotissement et le morcellement d'une ferme - Avis municipal

mander le démontage de l'abri temporaire dans les meilleurs délais pos-

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ment de zonage quant à l'usage projeté.

demande d'autorisation formulée par Ferme Normand Joyal inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

pour le morcellement et l'aliénation du lot 2 709 847 et ceci dans le but

de vendre une partie du terrain ayant une superficie approximative de 30 000 m² ainsi que les bâtiments s'y trouvant, est conforme au règle-

# Procès-Verbal assemblée du 3 mai 2022

#### Résolution numéro 78-05-2022

#### 10.4 Programme de mise aux normes des installations septiques -Remboursement accordé – Règlement numéro 02-2021

CONSIDÉRANT le règlement numéro 02-2021 visant une aide financière remboursable accordé aux citoyens sou-

haitant s'inscrire dans le but d'effectuer les travaux de mise aux normes de leurs installations septi-

CONSIDÉRANT l'approbation du Ministère des Affaires municipales

et de l'Habitation au règlement numéro 02-2021;

CONSIDÉRANT le dossier complété et reçu par le propriétaire du

matricule numéro 4971-94-4072;

**CONSIDÉRANT** le rapport de l'inspecteur en bâtiment confirmant

que le dossier est conforme et complet;

#### EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Gabriel Lapointe, appuyé par Madame Dominique Lussier, est résolu :

D'AUTORISER le remboursement des travaux effectués pour la mise aux normes de l'installation septique de la résidence identifiée par le matricule numéro 4971-94-4072 au montant de 17 313.38 \$

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### Résolution numéro 79-05-2022

#### 10.5 Programme de mise aux normes des installations septiques -Remboursement accordé - Règlement numéro 02-2021

CONSIDÉRANT le règlement numéro 02-2021 visant une aide financière remboursable accordé aux citoyens sou-

haitant s'inscrire dans le but d'effectuer les travaux de mise aux normes de leurs installations septi-

ques;

CONSIDÉRANT l'approbation du Ministère des Affaires municipales

et de l'Habitation au règlement numéro 02-2021;

CONSIDÉRANT le dossier complété et recu par le propriétaire du

matricule numéro 5168-24-7194;

CONSIDÉRANT le rapport de l'inspecteur en bâtiment confirmant

que le dossier est conforme et complet;

#### EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Madame Johanne Picard, il est résolu :

D'AUTORISER le remboursement des travaux effectués pour la mise aux normes de l'installation septique de la résidence identifiée par le matricule numéro 5168-24-7194 au montant de 23 000 \$

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 11. LOISIRS ET CULTURE

#### Rapport - Comité des loisirs

La conseillère, Madame Dominique Lussier donne verbalement son

rapport en tant que déléguée aux loisirs.

#### Résolution numéro 80-05-2022

#### Maison des jeunes Des Quatre-Vents - Demande d'appui à 11.2 projet

**CONSIDÉRANT** la demande d'appui reçu de la part de la Maison

des jeunes des Quatre-Vents relativement à un pro-

jet en partenariat avec le CCCPEM;

CONSIDÉRANT les projets de Chambre d'aquaponie, de formation,

soutien et organisation d'évènements verts et le

projet de serre;

CONSIDÉRANT le désir du conseil municipal d'appuyé lesdits pro-

#### EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Gabriel Lapointe, appuyé par Madame Johanne Picard, il est résolu :

D'AUTORISER la directrice générale à signer au nom de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud et acheminer à la Maison des jeunes des Quatre-Vents les lettres d'appui demandées.

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 12. Sujets divers

#### Période de questions 13.

#### Résolution numéro 81-05-2022

#### 14. Levée de la séance

Sur proposition de Monsieur Marcel Therrien, appuyé par Monsieur Yves Guérette, la séance est levée à 20h25

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### ALAIN JOBIN LINDA NORMANDEAU

Président d'assemblée Secrétaire d'assemblée

Directrice générale, greffière-trésorière Maire

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, soussignée Linda Normandeau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées lors de la séance tenue ce

Linda Normandeau

Directrice générale et greffière-trésorière





# ATTENTION : LES BACS VERTS ET BRUNS NE DÉMÉNAGENT PAS !

Saint-Hyacinthe, le 14 juin 2022 – La période des déménagements nous revient à grands pas et la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les citoyens de ses municipalités membres que les bacs verts destinés à la collecte sélective des matières recyclables et les bacs bruns fournis pour permettre la collecte des matières organiques appartiennent à la municipalité et doivent obligatoirement demeurer sur les lieux de la résidence que vous quittez.

En effet, les bacs verts et bruns sont fournis par les municipalités aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes. Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse.

Si vous constatez que vous n'avez pas de bac vert ou brun à votre nouveau domicile, vous n'avez qu'à communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir un. D'autre part, si vous désirez connaître les modalités de collecte pour chacun des services à votre nouvelle résidence, nous vous invitons à contacter la Régie au 450 774-2350 ou à consulter le calendrier de collecte relatif à votre nouvelle adresse sur notre site Internet au <a href="https://www.riam.quebec/calendriers-des-collecte">https://www.riam.quebec/calendriers-des-collecte</a>.





# DÉMÉNAGEMENTS ET COLLECTES DE GROS REBUTS

Saint-Hyacinthe, le 14 juin 2022 – La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains souhaite rappeler à la population de ses municipalités membres, que la prochaine collecte de gros rebuts se tiendra au début du mois de juillet, afin de répondre aux besoins des citoyens à l'occasion de la période des déménagements. Les gros rebuts doivent être placés en bordure de rue avant 7 h, la journée de la collecte de résidus domestiques et idéalement la veille en fin de journée.

## DÉMÉNAGEMENTS ET COLLECTES DE GROS REBUTS (SUITE)

#### Modalités spécifiques :

- Les collectes de gros rebuts ont lieu entre 7 h et 19 h, la journée de collecte des déchets de chaque secteur et elles sont effectuées par un camion distinct de celui qui fait la collecte régulière des déchets, selon un horaire différent.
- Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée, bien empilés en bordure de la rue (même pour les immeubles multi logements) et ceux déposés dans des remorques, camions ou autres ne seront pas ramassés.
- Seuls les « gros objets » sont ramassés lors de cette collecte puisque les autres rebuts, de plus petites tailles, doivent être déposés dans les bacs tout au long de l'année.

À titre informatif, une liste non exhaustive d'encombrants admissibles est reproduite ci-dessous :

Exemples de gros rebuts acceptés: Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, table, chaise, bureau, lit, chauffe-eau électrique, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (roulé et bien attaché), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, jouets volumineux, équipements sportifs (filet de hockey, panier de basket démonté, banc et vélo exerciseur), etc. Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac convenablement scellé avec du ruban adhésif avant d'être déposés à l'endroit du ramassage.

Exemples de <u>rebuts non acceptés</u>: Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, tondeuse à gazon, pièces de véhicules automobiles, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôture, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches ainsi que les déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

**UN CONSEIL**: Le réemploi demeure la meilleure alternative de disposition des objets en bon état et encore utilisables. Avant de les jeter, pensez à les offrir à un organisme ou un commerce de vente d'objets usagés qui pourra en faire bénéficier d'autres personnes. Les sites de revente de tels objets sont également des alternatives à envisager dans de telles situations.

#### Dates de collecte

Mercredi 13 juillet : La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-

Bernard-de-Michaudville, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-

Richelieu et Saint-Simon

En dehors de ces dates de collectes, la Régie met également deux écocentres à la disposition des citoyens de ses municipalités membres, à Saint-Hyacinthe et Acton Vale, où il est possible de disposer de ces rebuts encombrants, jusqu'à la fin de novembre.

## Respectez-vous la bande riveraine de 3 mètres en milieu agricole? **Apprenez comment!**



Pour toute information, contactez le Service d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines de la MRC des Maskoutains, au 450 774-3141, poste 3125







## LA POPOTE ROULANTE

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7,75 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous!

N'hésitez pas à nous contacter : 450 773-4966 poste 35. Pour informations: Robert Perreault 450 792-2270.



### RECHERCHE

14 parrains ou marraines de la MRC des Maskoutains qui viendront faire la différence dans l'existence àd'une personne vivant avec une limitation.

Venez créer des liens et partager des intérêts communs avec votre filleul et ainsi briser son isolement et favoriser sa participation sociale.

Le parrainage civique, c'est un mouvement qui nous mène tous sur le chemin du plein potentiel!

Pour en savoir plus : parrainagecivique.org 450 774-8758

Suivez-nous sur Facebook et Instagram!

Travaillons tous ensemble pour un monde d'inclusion!



Politique de la famille et de développement social

#### La MRC des Maskoutains dévoile les lauréats

Saint-Hyacinthe, le 15 juin 2022 – La MRC des Maskoutains a dévoilé les noms des lauréats de la 8e édition du Prix Distinction-Famille lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Saint-Hyacinthe le 14 juin. Une soixantaine d'invités ont pris part à cet événement qui vise à mettre en lumière ceux et celles qui contribuent au mieux-être et à l'amélioration de la qualité de vie des familles établies sur le territoire de la MRC.

Remise aux deux ans, cette récompense découle de la Politique de la famille et de développement social de la MRC.

Dans la catégorie « Citoyen », le prix a été remis à Mme Jacqueline Sénécal. Impliquée depuis de nombreuses années dans le comité de la FADOQ de La Présentation et auprès de Diabète Québec, Mme Sénécal a reçu plusieurs prix et mentions d'honneur pour son engagement et son dévouement. Cette grande bénévole siège au comité con-



sultatif des loisirs de La Présentation depuis plus de 10 ans, mais elle y est active depuis plus de trois décennies. Elle a implanté bon nombre d'activités et d'événements familiaux tout au long de ses années de bénévolat et elle n'a jamais compté ses heures.

Dans la catégorie « Organisme à but non lucratif et groupe de citoyens reconnu », le prix a été décerné à Loisirs Saint-Hugues. L'implication inlassable des bénévoles du comité de loisirs constitue un apport inestimable au rayonnement de la municipalité. Ces gens de coeur donnent de leur précieux temps avec l'objectif commun de créer des événements rassembleurs et des activités pour tous les goûts. Débordants d'idées, les membres accordent beaucoup d'importance à l'accessibilité aux sports et aux arts, tout en offrant de multiples occasions intergénérationnelles de se réunir et de faire la fête. Leurs initiatives sont remarquables et elles l'ont été d'autant plus pendant la pandémie.

Dans la catégorie « Commerce, entreprise et place d'affaires », les membres du jury ont choisi de récompenser Décalcorama inc. Pendant la pandémie, l'entreprise a décidé d'offrir des tablettes électroniques au Centre de pédiatrie sociale Grand Galop afin d'aider les enfants qui n'avaient pas d'ordinateur à la maison. Touchée par la mission du centre de pédiatrie sociale, l'entreprise a poussé plus loin sa collaboration. Grâce à sa générosité, une dizaine d'enfants des niveaux primaire et secondaire ont dorénavant la chance de recevoir du tutorat personnalisé et, avec la camionnette de l'entreprise, les employés offrent du transport à certains enfants qui ne pouvaient pas se déplacer à pied pour participer aux rencontres. En assumant le soutien financier de l'activité pour les prochaines années, Décalcorama va améliorer concrètement et durablement la vie de ces enfants et de leurs proches.

Dans la catégorie « Institution publique », le prix a été décerné à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ). Depuis près de 20 ans, les légumes produits et récoltés dans les champs et les serres de l'ITAQ sont remis à l'organisme La Moisson Maskoutaine qui les redistribue aux personnes vulnérables. Depuis quelque temps, l'ITAQ collabore aussi avec le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM) en fournissant les transplants pour les bacs à légumes, fines herbes et fruits, « Les incroyables comestibles », disposés gratuitement dans plusieurs municipalités de la MRC. De plus, l'Agrigo a vu le jour récemment. Ce frigo du partage, accessible en tout temps aux étudiants de l'ITAQ, rend disponibles des légumes frais pour ceux et celles qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts.

Les membres du jury ont accordé une mention de mérite à Comptoir-Partage La Mie qui offre une aide alimentaire variée et de qualité, ainsi que des produits d'hygiène à plus de 6 335 ménages maskoutains.

Les lauréats ont reçu une oeuvre-trophée en verre réalisée expressément pour le prix Distinction-Famille par Mme Sophie Côté, une artiste de notre région.

La MRC des Maskoutains tient à remercier les membres du jury de la présente édition, M<sup>mes</sup> Stéphanie Blanchette, France Martin et Francine Morin, de même que MM. Yves de Bellefeuille et Émilien Pelletier.

Félicitations aux lauréats et un merci chaleureux à tous ceux qui ont soumis une candidature au prix Distinction-Famille 2022. Prochain rendez-vous en 2024!

#### **VOUS DÉSIREZ UN ESPACE PUBLICITAIRE? CONTACTEZ-NOUS!!**



### **POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRESSION** PENSEZ KLM!

**CARTES D'AFFAIRES • FLYERS DÉPLIANTS • AFFICHES • FACTURES CONCEPTION GRAPHIQUE ET PLUS ENCORE!!!** 

Pour toute information ou soumission, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

125 de la Tendresse. Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0 450 795-3219 • info@impressionsklm.com



#### Patrick Audette

Président / General Manager

#### Industrie Aulari Inc.

620, Saint-Roch, Saint-Barnabé Sud (Québec) Canada J0H 1G0

Tél.: 450 792-2126 - 1 877 892-2126

Fax: 450 792-2127 paudette@aulari.com www.aulari.com







## **ANNONCEZ ICI!**

# **ESPACE DISPONIBLE!**

CONTACTEZ-NOUS AU

450 795-3219

IMPRESSIONS KLM



### François Bourret, B.A.A. M. Fisc.

COMPTABLE, FISCALISTE

450 252-3005

fbourret@ntic.qc.ca

525, rue Rouleau, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1B6

Impôts • Comptabilité • Services-conseils • Taxes (TPS, TVQ)





Conception et réalisation d'aménagement paysager

Service d'entretien paysager

#### **Christian Bisson**

designer en architecture de paysage et technicien horticole

info@mlpaysagiste.com





251, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud, Qc J0H 1G0

450 792-3080 | WWW.MLPAYSAGISTE.COM



visières, gants Médicaments d'ordonnance

et en vente libre

Accès>pharma



La Mécanotech

504 St-Amable St-Barnabé Sud, QC JOH 1G0

Hugo St-Jean Propriétaire



**Castrol** 

- INJECTION
- Frein (ABS)
- Air climatisé Suspension
- Direction

Tél.: 450 792-3626

www.lespecialiste.ca

balljoint@live.ca

# FERME MORIER

# NIVELLEMENT À FORFAIT









Scraper 18 verges<sup>3</sup>

> Service clé en main

Thomas Morier, agr.

- 450-502-1679
- 😊 tmorier@gmail.com



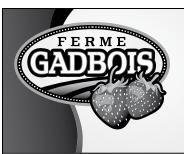


#### MEUBLES DU MANUFACTURIER MASKA LTÉE

- Lit mural
- Matelas
- Meubles non-peints
- Meubles en mélamine et stratifiés

Spécialiste dans la fabrication de meubles sur mesure

TÉL.: 450 792-2376 FAX: 450 792-3037 904, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud



www.fermegadbois.com info@fermegadbois.com Tél.: 450 792-5112

889, rang St-Amable Saint-Barnabé-Sud 10H 1G0

FRAISES

MAÏS SUCRÉ

GROS ET DÉTAIL

De la conception à la livraison!



T 450.795.3219 | SF 1.800.322.3219

Cinfo@impressionsklm.com || www.impressionsklm.com

125, de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0